



**Projet d'appui à la gestion des finances publiques
et à la mobilisation des ressources domestiques en Algérie (PAGFAL)**

**Termes de références
Recrutement d'un(e) expert(e) en suivi-évaluation, redevabilité et
apprentissage (SERA)**

Termes de références n°	SERA_1
Activité(s) concernée(s)	Activités de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage (SERA)
Bénéficiaire(s)	PAGFAL – Projet d'appui à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources domestiques
Lieu (peut être sujet à modification)	Alger et possibilité de travail à distance
Période de mise en œuvre de la mission (peut être sujet à modification)	Décembre 2024 – février 2027 (27 mois) Durée restante du projet PAGFAL
Nombre maximum de J/H	Maximum 100 jours/homme
Type d'expertise	Expertise perlée



Projet financé par
l'Union européenne



Mis en œuvre par
Expertise France



Ministère des Finances

Table des matières

Contexte	3
Objectifs	3
Résultats attendus	4
Principales activités	4
Livrables attendus.....	5
Organisation des travaux	6
Profil de l'expert(e).....	6
Modalités de candidature	7
Annexe 1	8

Contexte

Le projet d'appui à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources domestiques en Algérie (PAGFAL) vise l'amélioration de la gestion des finances publiques afin de permettre aux autorités algériennes d'accroître la discipline budgétaire, l'allocation optimale des ressources publiques, et l'efficacité des services fournis par l'État.

Ce projet s'aligne avec la dynamique des réformes majeures engagées par les autorités nationales et matérialisées par le *Plan d'Action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République* (PAG) adopté en septembre 2021. Le PAG prévoit notamment la consolidation de l'État de droit et la rénovation de la gouvernance, et une relance et un renouveau économique.

En septembre 2018, avec l'adoption de la Loi organique relative aux lois de finances n°18-15 du 2 septembre 2018, les autorités algériennes s'étaient déjà engagées dans une réforme de la gestion des finances publiques, désormais axée sur la programmation pluriannuelle, la gestion budgétaire programmatique et par la performance. Conformément aux dispositions de la LOLF, la Loi de finances 2023 a été élaborée, adoptée et exécutée en mode budget-programme, sans que tous les chantiers nécessaires à son opérationnalisation, à son exécution ou à son accompagnement aient totalement abouti.

Le PAGFAL, financé par l'Union européenne à hauteur de 12M€, est mis en œuvre par Expertise France au bénéfice du Ministère des Finances algérien. Il doit durer 48 mois (février 2023-février 2027).

Le projet s'articule autour de quatre axes principaux :

- Améliorer les capacités du ministère des Finances ;
- Améliorer la qualité de la dépense ;
- Tenir la comptabilité générale en droits constatés et améliorer le reporting ;
- Renforcer la mobilisation des ressources intérieures.

Après une longue période de démarrage, le PAGFAL est désormais en phase d'exécution. La phase de démarrage ayant duré plus longtemps que prévu, peu d'activités ont été mises en œuvre en 2023. Depuis début 2024, de nombreuses activités ont été lancées sur les composantes système d'information (préparation des équipes, prérequis à l'appui au déploiement du système d'information, etc.), budgétaire (guide sur l'exécution de la dépense en mode programme, préparation budgétaire en mode programme, performance, etc.), comptable (gouvernance de la réforme comptable, contrôle et audit internes comptables, bilan d'ouverture, etc.) et fiscale (révisions des cadres légaux et réglementaires, contrôle, recouvrement, audit, digitalisation, etc.).

Sur le plan du dispositif de suivi-évaluation, redevabilité et apprentissage (SERA), le projet était doté dès le début d'une théorie du changement et d'un cadre logique, mais le système de SERA n'a pas été développé plus avant, ni la collecte des indicateurs organisée. Les experts long-terme ont revu les indicateurs de résultat à l'occasion de la phase de démarrage, et fixé des indicateurs de réalisation.

Objectifs

Les objectifs de la mission sont les suivants :

- Analyser l'existant, déterminer les besoins et proposer des solutions aux carences identifiées en termes de SERA dans le cadre du projet, pour répondre aux exigences de reporting internes (Expertise France) et externes (bailleur et bénéficiaire).
- Finaliser, adapter et permettre la mise en œuvre du système de SERA afin d'assurer une collecte, une analyse et une utilisation systématique et efficace des informations de SERA du projet, en particulier dans le pilotage du projet.

Résultats attendus

- Des indicateurs revus ;
- Un Plan de SERA conforme aux standards qualité d'EF et du bailleur, adapté au projet ;
- Un système de SERA qui assure la bonne application du PSE, prévoyant notamment :
 - o La collecte de données avec des outils adaptés en fonction de la typologie des activités,
 - o Les responsabilités / répartition des tâches et plan de travail pour l'équipe du projet,
 - o Le respect des standards d'Expertise France et des exigences contractuelles ;
- La formation et l'accompagnement des parties prenantes au SERA et outils développés afin de faciliter l'appropriation du système de SERA du projet ;
- La mise en œuvre du Plan SERA ;
- Des données de suivi et d'analyse du projet fiables et au bon moment, pour éclairer les décisions et la redevabilité ;
- Des supports de reporting et de communication adaptés pour la capitalisation.

Principales activités

Dans le cadre de la mission, le(s) consultant(s) assureront notamment les activités suivantes :

1. Evaluation des besoins
 - Evaluer les besoins et les ressources disponibles du projet en matière de système de SERA, de collecte de données, de reporting au sein d'EF et des partenaires de mise en œuvre.
2. Développer le plan de SERA (voir trame EF en annexe)
 - Revoir et détailler la théorie du changement du projet avec l'ensemble des parties prenantes ;
 - Affiner les indicateurs de suivi-évaluation sur la base de la théorie du changement et de la qualité des données disponibles ;
 - Détailler les définitions, méthodes de calcul et désagréments des indicateurs ;
 - Revoir les valeurs de référence (baseline) et les cibles pour chaque indicateur ;
 - Décrire les flux de données, mécanismes de collecte, traitement et analyse des données, espaces de stockage, logiciels et matériels utilisés, mécanismes de contrôle de la qualité des données et de reporting ;
 - Déterminer précisément les sources : moyens d'accès, fiabilité, limites ;
 - Planifier l'évaluation et la capitalisation dans le projet ;
 - Développer une visualisation des données de suivi des indicateurs ;
 - Définir un plan d'action détaillant les activités clés du dispositif de SERA, le calendrier, le budget, les rôles et responsabilités.
3. Déployer le plan de SERA

- Mettre en place les outils techniques et organisationnels du SERA : licences logicielles, moyens de communication, etc. ;
 - Développer le système de collecte, d'analyse et de visualisation des données, et les outils correspondant (questionnaires Kobo, ODK, tableaux de bord, formats de reporting, etc.) ;
 - Former l'équipe projet pour l'appropriation du dispositif SERA ;
 - Estimer la fiabilité des indicateurs objectivement vérifiables, au regard des échantillons et de la qualité des données disponibles ;
 - Documenter la conformité RGPD : accès aux droits, sécurité des données, transferts hors UE.
4. Appuyer ou mettre en œuvre le plan de SERA
- Former l'ensemble des parties prenantes au SERA et aux mécanismes/outils élaborés pour faciliter leur implication dans la mise en œuvre et l'utilisation du système de SERA ;
 - Collecter et traiter les données, documenter le traitement ;
 - Contrôler la qualité des données et la conformité RGPD du système ;
 - Interagir avec les parties prenantes pour la collecte de données et leur interprétation ;
 - Assurer le suivi des indicateurs selon la fréquence définie (au moins pour les revues de projet) ;
 - Produire des rapports de SERA et valoriser la visualisation des données de suivi des indicateurs ;
 - Contribuer aux exercices de revue semestrielle et présentations des comités de pilotage/suivi avec l'équipe projet ;
 - Élaborer, avec le chargé de projet siège et la cheffe de projet terrain, les termes de références pour identifier les prestataires externes pour le SERA du projet le cas échéant, et en appuyer la sélection et la supervision.
5. Evaluation
- Produire les termes de référence relatifs aux évaluations à mi-parcours et finale avec le chargé de projet siège et la cheffe de projet terrain ;
 - Participer au pilotage des missions d'évaluation.
6. Capitalisation
- Produire une fiche de capitalisation et l'alimenter tout au long du projet ;
 - Prévoir une capitalisation plus poussée sur un sujet si le besoin est identifié.
7. Actualiser le dispositif de SERA et les outils de collecte et de suivi au gré de l'évolution du projet, si nécessaire.

Livrables attendus

Livrables	Forme	Période
1. Plan de SERA conforme aux standards qualité d'EF et du bailleur, utilisant la trame EF adaptée au projet (incluant un diagnostic des besoins et ressources disponibles, un tableau consolidé des indicateurs, de leurs définitions, méthodes de calcul et désagréments éventuelles, etc.) et l'onglet indicateurs du tableau de bord rempli	Voir trame annexe 1	T0 + 4 semaines

2. Outils de collecte, de consolidation et de visualisation des données	Kobo, OdK, Excel, Power BI/Tableau ou équivalent A déterminer	T0 + 6 semaines
3. Support de formation pour les parties prenantes	Présentation ou vidéos	T0 + 6 semaines
4. Rapports de SERA et présentations selon le calendrier défini par le plan de SERA + besoins ad hoc	Tableur (modèle : onglet du tableau de bord EF) Note associée	Cf. calendrier du plan de SERA
5. TdR des évaluations	Modèle de TdR PAGFAL	Cf. calendrier du plan de SERA
6. Fiche de capitalisation	Modèle de fiche EF	Avant la fin du projet
7. Plan de SERA et outils actualisés		Ad hoc

Tous les rapports doivent être rendus en français.

Organisation des travaux

1. Modalités de coordination

L'expert(e) SERA travaillera sous la supervision du chargé de projet siège et de la cheffe de projet terrain pour l'ensemble de la mission. Il/elle sera également en contact régulier avec l'équipe du projet, basée à Alger, Algérie, et le siège d'Expertise France à Paris.

Pour mener à bien sa mission, il/elle disposera d'un accès aux documents du projet (plateforme partagée en ligne).

2. Lieu et durée de la mission

La mission se déroulera à Alger, Algérie, dans les bureaux d'EF. Une partie du travail peut se faire à distance.

Début provisoire de la mission : au plus tôt.

Durée maximale de la mission : 27 mois.

Profil de l'expert(e)

1. Qualifications et Expérience

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3^{ème} cycle) dans un domaine pertinent à la mission ;
- Au moins 7 ans d'expérience dans le SERA, la gestion de l'information, la collecte de données et/ou l'évaluation pour des projets/donateurs/organisations internationaux, projets de développement, de préférence dans les domaines finances publiques/gouvernance ;
- Expérience préalable sur des projets de coopération internationale d'au moins 3 ans ;

- Expérience en conception et gestion de base de données ;
 - Des expériences dans le domaine des finances publiques seraient un atout ;
 - Une expérience en conception, animation et évaluation de formation pour adultes dans le domaine du SERA serait considéré comme un atout.
2. Compétences professionnelles
- Excellente compréhension des cadres de résultats et des indicateurs ainsi que des normes et applications internationales de SERA, notamment sur des projets financés par l'Union européenne ;
 - Excellentes compétences en rédaction, en collecte/analyse/visualisation de données ;
 - Des compétences en capitalisation des expériences et conception de matériel didactique serait fortement appréciées ;
 - Une connaissance de l'Algérie sera considérée comme un atout ;
 - Maîtrise du Pack Office et de logiciels de collecte et traitement de données (Kobo, Survey CTO, Eval&Go, STATA, SPSS, Power BI/Tableau...) serait un atout ;
 - Excellentes capacités de coordination et de travail d'équipe ;
 - Excellente maîtrise du français, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse...);
 - La maîtrise de l'arabe, en particulier algérien, serait un atout.

Modalités de candidature

Les candidat.e.s sont invité.e.s à envoyer un CV et une lettre de motivation, mettant en avant les expériences passées similaires, sur le site d'Expertise France avant le vendredi 15 novembre à 23h59.

Annexe 1



08_DO_M036_v01
Modèle Plan SERA.do